



009

- 16.- Le Club des Lynx/droit de passage pour motoneiges/autorisation
- 17.- Disposition d'actif – vente du camion citerne
  
- 18.- Parole à l'auditoire
- 19.- Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

08-01-010

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 10, 11 DÉCEMBRE 2007 ET  
7 JANVIER 2008

08-01-011

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel  
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE les procès-verbaux des 10, 11 décembre 2007 et 7 janvier 2008  
soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2007

08-01-012

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel  
et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE les comptes à payer au 31 décembre 2007 soient adoptés tels que  
présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJUSTEMENT DE TAXES – DÉPÔT

La Directrice générale, Madame Chantal Pilon, dépose au conseil  
l'ajustement de taxes pour le mois de décembre 2007, confirmant un montant total  
de 9 087,10 \$.

MAIRE SUPPLÉANT/NOMINATION

08-01-013

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp  
et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

DE nommer Monsieur Normand Clermont, conseiller du district # 5, au  
poste de maire suppléant, pour une période de trois (3) mois, effectif le 19 janvier  
2008.

QUE Monsieur Normand Clermont soit autorisé à signer pour et au nom

010

de la municipalité, tous les chèques et documents relatifs à l'administration, en l'absence du maire.

DE nommer Monsieur Normand Clermont, représentant substitut du maire à la M.R.C. de Deux-Montagnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA/CUEILLETTE DE BOUTEILLES VIDES/  
AUTORISATION

08-01-014

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

D'AUTORISER les jeunes du Programme international de l'école secondaire d'Oka, à faire la cueillette de bouteilles vides sur le territoire de la municipalité, le 29 mars 2008, dans le but d'amasser des fonds pour leur voyage d'aide humanitaire au Costa Rica en novembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CAISSE DESJARDINS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES/  
AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT OPÉRATIONNELLE/  
AUTORISATION

08-01-015

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel  
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER la Directrice générale à contracter auprès de la Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes, une augmentation de la marge de crédit opérationnelle de 200 000 \$, laquelle s'ajoutera au montant actuel de 500 000 \$, pour le paiement des dépenses administratives courantes, et au taux préférentiel de la Caisse Centrale Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CAISSE DESJARDINS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES/FERMETURE  
DU CENTRE DE SERVICE

08-01-016

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes offre des services sur le territoire des municipalités d'Oka, Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services de Pointe-Calumet offre ses services depuis près de trente (30) ans à nos citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la population de notre municipalité a augmenté et qu'elle atteint maintenant un total de 6 721 habitants, et qu'elle dépasse largement celle d'Oka et de Saint-Joseph-du-Lac;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes a décidé de fermer en avril 2008 le Centre de services de Pointe-Calumet au niveau des services courants;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture affecte notre population et plus particulièrement, les personnes âgées et celles sans ressource de transport;

POUR CES MOTIFS :

Il est RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE demander à la Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes de reconsidérer la fermeture en avril 2008 du Centre de services de Pointe-Calumet.

ADOPTÉE

LOISIR LAURENTIDES/JEUX DU CANADA – ÉTÉ 2013/APPUI

08-01-017

CONSIDÉRANT la volonté de la région des Laurentides d'obtenir les Jeux du Canada à l'été 2013;

CONSIDÉRANT QUE les Jeux du Canada constituent une occasion unique de mobiliser la population des Laurentides autour d'un projet commun et d'accroître la fierté des citoyens des soixante-seize (76) municipalités;

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir une chance de passer au 2<sup>e</sup> tour de sélection, le Comité de candidature a besoin de l'appui à 100 % des municipalités et des MRC;

CONSIDÉRANT QUE la ville hôte désignée et les villes partenaires pour représenter les Laurentides auront besoin de l'appui inconditionnel de toutes les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité sera appelée à jouer un rôle primordial lors de ces jeux (ex. : soutien logistique de leur service des loisirs, mobilisation de leur milieu associatif (bénévoles) et de leur monde des affaires);

CONSIDÉRANT les impacts positifs qu'apporteront les Jeux du Canada sur le plan sportif, culturel, économique, communautaire et touristique;

CONSIDÉRANT l'impact positif d'un tel événement sur les jeunes de la région des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE les Jeux du Canada contribueront à la promotion du sport, de l'activité physique et de saines habitudes de vie auprès de la population;

CONSIDÉRANT QUE la participation de 6 000 bénévoles sera nécessaire lors du déroulement de ces jeux;

POUR CES MOTIFS :

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE la Municipalité de Pointe-Calumet appuie la candidature de la région des Laurentides pour l'obtention des Jeux du Canada – été 2013, et s'engage à soutenir la ville hôte et les villes partenaires dans la mobilisation de bénévoles lors du déroulement de cet événement sportif d'envergure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMPLOYÉS TEMPORAIRES ENGAGÉS POUR LA SAISON HIVERNALE 2008

La Directrice générale dépose au conseil la liste des employés temporaires engagés pour la saison hivernale 2008, à savoir:

**Employés temporaires syndiqués (SCEP)**

Robert Millette	Préposé à l'entretien/surveillance patinoire, à compter du 17 décembre 2007;
Robert Marsolais	Préposé à l'entretien/surveillance patinoire, à compter du 17 décembre 2007;
Sébastien Busque	Préposé à l'entretien/surveillance patinoire, à compter du 17 décembre 2007;
Julie Robert	Surveillance patinoire, à compter du 17 décembre 2007;

**Employés temporaires non syndiqués**

Julie Robert	Surveillante – centre communautaire, à compter du 17 septembre 2007; Coordonnatrice – semaine de relâche, à compter de février 2008;
Sandra Legault-Leblanc	Surveillante – école des Perséides, à compter du 17 septembre 2007;
Stéphanie Forest	Surveillante – école des Primevères, à compter du 17 septembre 2007.

**RUISSEAU PERRIER – PROLONGEMENT D'UN PONCEAU/CERTIFICAT PROGRESSIF #1/AUTORISATION DE PAIEMENT**

08-01-018

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER le paiement au montant de 12 684,25 \$ à la firme Bernard Sauvé Excavation Inc., lequel représente le certificat progressif #1, dans le cadre des travaux de prolongement d'un ponceau du Ruisseau Perrier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX D'ÉGOUTS, D'AQUEDUC ET DE PAVAGE – RUE ANDRÉ-SOUCY (ENTRE LA 50<sup>E</sup> ET LA 51<sup>E</sup> AVENUE)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/AUTORISATION DE PAIEMENT**

08-01-019

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp  
Et APPUYÉ par Denis Gravel

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 139,50 \$ à la firme Projeco Associés Groupe Conseil Ltée., lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux d'égouts, d'aqueduc et de pavage sur la rue André-Soucy, entre la 50<sup>e</sup> et la 51<sup>e</sup> Avenue (facture #0902).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT DOMESTIQUE ET D'ÉGOUT PLUVIAL – RUE ANDRÉ-SOUCY (ENTRE LA 50<sup>E</sup> ET LA 51<sup>E</sup> AVENUE)/DÉCOMPTE PROGRESSIF #2/AUTORISATION DE PAIEMENT**

013

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp  
Et APPUYÉ par Denis Gravel

08-01-020

D'AUTORISER le paiement au montant de 60 021,23 \$ à la firme Bernard Sauvé Excavation Inc., lequel représente le décompte progressif #2 dans le cadre des travaux d'aqueduc, d'égout domestique et d'égout pluvial sur la rue André-Soucy, entre la 50<sup>e</sup> et la 51<sup>e</sup> Avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉFECTION DE LA DESCENTE MUNICIPALE DE BATEAUX ET  
DEMANDE DE DRAGAGE/OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS/  
MANDAT

08-01-021

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme  
Et APPUYÉ par Denis Gravel

DE mandater la firme Projeco Associés Groupe Conseil Ltée, pour les services professionnels requis entourant la réfection de la rampe de mise à l'eau sise à l'est du 1275, boulevard Proulx, et la préparation et présentation d'une demande de dragage au ministère de l'Environnement, pour la zone située entre la descente municipale de bateaux et le chenal existant de la Marina Pointe-Calumet, incluant toutes les démarches requises à cette fin.

D'OCTROYER un mandat forfaitaire au montant de 21 500 \$ (dépenses et taxes en sus), pour la réalisation desdits travaux, le tout tel que décrit dans l'offre de service datée du 19 décembre 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACQUISITION D'ACTIF – ACHAT D'UN TRACTEUR/SOUMISSION PAR  
INVITATION/AUTORISATION

08-01-022

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER la directrice générale à demander des soumissions par invitation, pour l'achat d'un tracteur pour le service des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE CLUB DES LYNX/DROIT DE PASSAGE POUR MOTONEIGES/  
AUTORISATION

08-01-023

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme  
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER à l'organisme le Club des Lynx, un droit de passage sur la piste cyclable, soit à la hauteur de la 1<sup>ière</sup> Avenue jusqu'à la 60<sup>e</sup> Avenue à Pointe-Calumet, afin de permettre aux motoneiges de circuler dans la continuité du sentier de la Trans-Québec 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DISPOSITION D'ACTIF – VENTE DU CAMION CITERNE

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
Et APPUYÉ par Denis Gravel

**014**

D'ENTÉRINER la vente du camion citerne de marque Ford 1974 à la  
Municipalité de Dosquet, pour la somme de 4 000 \$.

08-01-024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAROLE À L'AUDITOIRE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

08-01-025

QU'À 20h20, la séance soit levée.

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale